

1654 November 26.

A

BRIEF [VON BEAT II. ZURLAUBEN AN DEN FRANZ. AMBASSADOREN JEAN DE LA BARDE]

"J'ay creu qu'on Expedioroit hyer - [in Sachen Bündniserneuerung] - le messenger des messeigneurs superieurs [Ammann und Rat von Stadt und Amt Zug] mais le secretaire [Adam Signer] avec l'aman [Peter Trinkler] & son lieutenant [Karl Brandenburg] se sont assemblés pour adviser du style de la lettre & come J'apprends ils obtientront la resolution du rapell [Heimmahnung der Truppen?] lequel pourtant ils veulent mettre en Execution Si V.E. le peult toucher & adjouster que c'est signe de peu d'affection au service du Roy [Ludwig XIV.] & que l'on rescherchera, de ne venir a cest extremité la quelle ne scauroit moyenner aucun proffit pendant que nous sommes dans le Traicté d'alliance s'ils y comprennent le mot d'abscheid dans leur lettre on n'a point parle devant les Communes [Gemeindeversammlungen von Zug, Aegeri, Menzingen und Baar], mais c'est pour tesmoigner aux autres [cantons cath.] qu'on ne praetend pas de se separer. Les malveillans esperent & soubhaitent que son Ex. donnast une responce negative afin d'en tirer l'argument que n'agreant l'exception, la declaration seroit nulle & inutile. Si M. de schuitz [Landammann und Rat] ne fassent d'envoyer leurs deputes (plustost pour conserver la reputation ou pour ne se point separer des autres) il est a praesumer qu'ils convoqueront une diete des 4 Cantons - [gemeint der Orte UR, SZ, UW und ZG, welche am 7. Dezember in Lachen abgehalten werde¹] - & cela ...[?] si tost que V. Ex. ne pouroit envoyer de sa part. Je m'imagine bien qu'ill attendra leur response avant que de convoquer les Cantons selon que J'ay escript hyer. Jls tiendront Conseils a schuitz samedy, a ce que M. [Wolfgang Dietrich Theodor] Reding me mande auquell J'en ay respondu qu'il fallait fair en sorte que leur response maintenant soit enpedier [expedier?] a soleure."

1) vgl. EA VI 1, 237 f

Konzept, in franz. Sprache
AH 29, 57 - Blatt 57^V leer